

PUBLIC

Tous les salariés et agents du secteur Sanitaire et Social, limité à 10 participants

DURÉE

3 jours soit 21h

INTERVENANT

1 professionnel de la santé formateur PRAP 2S certifié INRS

OBJECTIFS

Mieux comprendre les risques de son métier afin de repérer les enjeux pour l'entreprise (diminution des Accidents de Travail et Maladies Professionnelles, diminution de l'absentéisme et amélioration de la performance)

Observer et analyser sa situation de travail, identifier les différentes atteintes à la santé en s'appuyant sur les connaissances du fonctionnement du corps humain.

Participer à la maîtrise du risque. Etre capable de limiter les risques liés à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

Connaître les principes de base de manutention de personnes à mobilité réduite

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION
SANTÉ
AU TRAVAIL

Accueil, présentation du formateur et des stagiaires
Présentation des objectifs, du programme, de la méthode et de la certification

Etre capable de se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourus

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort à travers la manutention de charges inertes

Etre capable de maîtriser les différentes techniques de manutention des personnes en vous appuyant sur les principes de sécurité et d'économie d'effort.

VALIDATION

A l'issue de la formation:
Remise d'une attestation de fin de stage à chaque participant
Délivrance d'une carte validée par l'INRS